Annexe 2 / Arrêté 02/02/2011 001/2011

ATTESTATION POUR AUGMENTATION DU PTAC

~~ET DEROGATION SUR LA MASSE DE L'ESSIEU SUPPLEMENTAIRE~~

Véhicules semi-remorques de catégorie internationale O4

ENGAGEMENT CONSTRUCTEUR

Je soussigné, Guy ROUSSELIN
constructeur / ~~importateur~~ du type de véhicules décrit ci-dessous,
atteste que le type de véhicules, lors de sa sortie d'usine :
(D.1) Marque : **ACTM**
(D.2) Type Variante Version ou type mines : **S55315**
(E) Numéro d'identification du véhicule (si attestation individuelle) : **égal ou postérieur au numéro VF9S55315??054579**
(J.1) **SREM** ~~/ SRTC / SRAT~~ (1)

est équipé de 3 essieux ;

1. Augmentation de PTAC (2) :

Condition 1 : respecte les dispositions techniques applicables à la réception pour autoriser une masse en charge maximale techniquement admissible, au moins égale à 38 tonnes pour les semi-remorques à plus de 2 essieux.
Condition 2 : est équipé d'un système de freinage avec antiblocage (ABS) tel que défini au point 3.2 de l'annexe X de la directive 71/320/CEE ou au point 3.2 de l'annexe 13 du règlement CEE-ONU n°13 équivalent.

Le respect des conditions 1 et 2 ci-dessus permet, sur présentation de la présente attestation complétée par le propriétaire, une mise à jour de la rubrique F.2 du certificat d'immatriculation en y mentionnant la valeur :

- ~~37 tonnes (semi-remorques à 2 essieux)~~ (4)
- 38 tonnes (semi-remorques à plus de 2 essieux) (4)

~~2. Dérogation sur la masse de l'essieu supplémentaire (2) :~~

L'acceptation des conditions ci-dessus n'est recevable que si les adaptations techniques particulières suivantes (pneumatiques adaptés, …) sont satisfaites :

(3) Indice de charge des pneumatiques supérieur ou égal à 143/141J, monte jumelée

Fait à MONTELIMAR, le 14 Janvier 2013

Fait à LYON, le 21 JAN. 2013
Sous le n° d'enregistrement : 44T/2013/26/01

DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, de l'AMÉNAGEMENT et du LOGEMENT PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Pour le directeur régional de l'industrie et des mines

Signature du constructeur / ~~importateur accrédité~~

Signature du service en charge des réceptions

Alain MANIERE

ENGAGEMENT PROPRIETAIRE

Je soussigné, titulaire du certificat d'immatriculation du véhicule visé ci-dessous, certifie que les adaptations techniques particulières visées ci-dessus sont satisfaites et que les véhicule n'a pas subi de transformations notables.

(E) Numéro d'identification du véhicule : VF9S55315ER054674
(B) date de la première immatriculation : 11/10/1995
(A) Numéro d'immatriculation : BJ-853-RY

Fait à Melesse, le 16/10/2012

Signature du titulaire du certificat d'immatriculation

(1) Barrer le genre non concerné
(2) Paragraphe à barrer impérativement si non concerné ou condition non respectée
(3) Indiquer NEANT si aucune adaptation technique requise
(4) Barrer la ligne non concernée